



Mions, le 2 février 2026

## AG ordinaire du 14 février 2026

### Rapport moral et d'activité 2025

*(point n° 1 de l'ordre du jour)*

#### Table des matières

1	Objet statutaire de l'association et valeurs .....	2
2	Historique et situation des adhésions .....	2
3	Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé .....	3
4	Vie de l'association .....	3
4.1	Activités internes dans le cadre du fonctionnement de l'association .....	3
4.1.1	Assemblée générale ordinaire 2025 .....	3
4.1.2	Bureau et Conseil d'administration .....	3
4.1.3	Gestion des adhésions et dons .....	4
4.2	Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics .....	4
4.2.1	Relations avec les collectivités locales .....	4
4.2.2	Relations avec les autres acteurs de la coopération lyonnaise .....	4
4.2.3	Recours aux services de Resacoop .....	4
4.2.4	Recherche de financement .....	4
4.2.5	Autres contacts .....	5
4.3	Outils de communication .....	5
4.3.1	Alimentation du site internet LMDO .....	5
4.3.2	Publication d'infolettres .....	5
4.3.3	Dispositif d'assistance pour optimiser notre communication .....	5
5	Actions conduites en 2025 .....	6
5.1	Partenariat avec AFOCSI .....	6
5.1.1	Reconduction du partenariat et gouvernance .....	6
5.1.2	Programme d'activités générales 2025 .....	6
5.1.3	Projet ZODO 2 _ Consolidation de la bibliothèque .....	7
5.1.4	Nouveaux projets AFOCSI .....	8
5.2	Informations sur Pibsé .....	8
5.3	Partenariat avec l'Association Nebnooma pour la Patrie (ANP) de Zipèlin .....	9
5.3.1	Convention et mise en œuvre du partenariat .....	9
5.3.2	Elaboration du projet pour 2025 .....	9



6 Remerciements ..... 9

## 1 Objet statutaire de l'association et valeurs

Il n'y a pas eu d'évolution à ce niveau en 2025 ; les valeurs qui nous rassemblent dans cette association restent celles de l'humanisme, de l'amitié, du partage et de la solidarité, dans le respect et la promotion du développement durable et équitable.

Rappel : selon les statuts, notre association a pour objet « *la promotion de la mise en œuvre de projets humanitaires et la réalisation de toute action pouvant contribuer à l'atteinte de cet objectif principal, notamment la recherche et la mobilisation des financements nécessaires à ces fins* ».

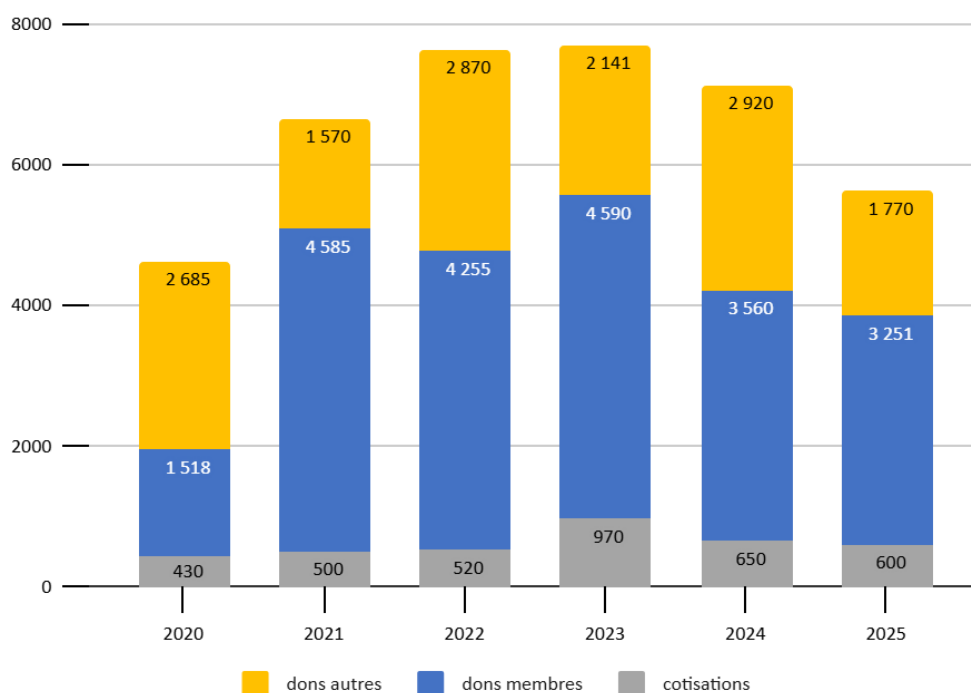
## 2 Historique et situation des adhésions

Au 31 décembre 2025 l'association « Les Margouillats de Ouaga » (LMDO) comptait 16 adhérents à jour de leur cotisation :

- 15 membres (sur 21) ont renouvelé leur adhésion après l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de LMDO 2025 ou en cours d'année, et 1 ancienne a ré-adhéré.

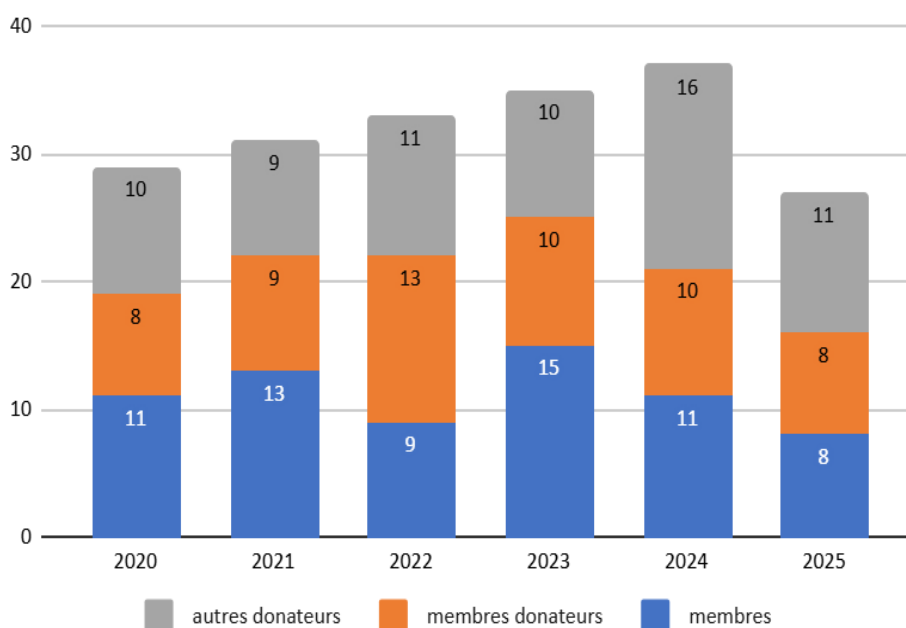
Par ailleurs, l'association a reçu au cours de l'année 2025, en plus de dons faits par 8 de ses membres, le soutien financier de 11 donateurs individuels non adhérents, de manière spontanée ou, en réponse à nos appels à dons pour des projets ciblés. 10 d'entre eux sont des donateurs réguliers (au moins 3 dons depuis 2020), un donateur n'avait encore jamais donné.

évolution des contributions en euros





LMDO : nombre de membres et donateurs



On constate une forte diminution tant du nombre d'adhérents que du montant des dons. Les administrateurs proposent à tous les membres d'essayer d'élargir le cercle des soutiens individuels via leurs réseaux personnels ou professionnels. Toutes les initiatives allant dans ce sens sont les bienvenues.

### **3 Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé**

Ce compte rendu fait l'objet d'un document séparé, « LMDO-RapportFinancier2025 ». Il sera présenté par notre trésorier au point 2 de l'ordre du jour.

### **4 Vie de l'association**

#### ***4.1 Activités internes dans le cadre du fonctionnement de l'association***

##### **4.1.1 Assemblée générale ordinaire 2025**

Celle-ci s'est tenue le 22 février 2025, en visioconférence (Ms Teams) ; les votes ont été faits sur la plateforme *Voteer* avant et pendant la réunion.

Sur les 21 adhérents, 9 étaient présents, 3 représentés et 6 des absents avaient voté par anticipation.

Les participants ont pu s'exprimer sur les différents points de l'ordre du jour et participer aux scrutins prévus par les statuts.

Les rapports moral et financier ont été approuvés, de même que le montant des cotisations et le budget prévisionnel pour l'année 2025. Le renouvellement des administrateurs a également eu lieu.

##### **4.1.2 Bureau et Conseil d'administration**

Le conseil d'administration s'est réuni en visio-conférence les 22 février et 20 décembre 2025, et une 3<sup>ème</sup> réunion a été tenue par échanges de mails début août, formalisée par PV en date du 9 août 2025. Des échanges entre administrateurs ont également eu lieu tout au long de l'année par mail.



Au sein du bureau, les échanges ont également été tenus de manière continue par messagerie ou et visioconférence, et un espace de travail partagé en ligne a été mis en place sur Google drive. Une réunion a eu lieu en visio-conférence le 13 janvier 2025.

#### **4.1.3 Gestion des adhésions et dons**

Notre site internet ne permettant pas le paiement direct en ligne, les nouvelles adhésions se font toujours par la plateforme Hello Asso. Pour le renouvellement, le choix est laissé entre utilisation de celle-ci ou versement direct de la cotisation sur le compte bancaire de LMDO.

Notre espace sur la plateforme Hello Asso permettant de lancer des campagnes d'appel à dons, en complément de l'envoi de chèques et du virement direct sur notre compte bancaire, une campagne a été lancée en fin d'année en lien avec notre projet à Zipèlin.

### **4.2 Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics**

#### **4.2.1 Relations avec les collectivités locales**

Le contact a été maintenu avec le service de la Métropole de Lyon chargé des relations internationales, notre partenariat avec AFOCSI s'inscrivant dans le contexte de la coopération décentralisée entre celle-ci et la commune de Ouagadougou.

Le président de LMDO a notamment régulièrement échangé avec Philippe Di Loreto, en charge de ce dossier, et participé à plusieurs rencontres des acteurs de cette coopération entre territoires lyonnais et ouagalais.

Un contact a été repris avec la municipalité de Mions (commune de notre siège social), où nous sommes désormais identifiés comme acteur associatif. Un dossier de demande de subvention (1000€) a été déposé en novembre 2025 auprès de la Mairie de Moins (instruction en cours).

#### **4.2.2 Relations avec les autres acteurs de la coopération lyonnaise**

La collaboration avec l'Association des Burkinabè de Lyon (ABL) a été poursuivie autour de la bibliothèque Zodo a Sig Noghin, et proposition lui a été faite de rejoindre formellement le partenariat avec AFOCSI. ABL a répondu favorablement à cette demande et a rejoint le Comité de pilotage du partenariat avec AFOCSI.

Le constat, effectué l'an dernier, d'un sérieux ralentissement des échanges avec le Burkina Faso est confirmé, en lien avec le contexte sécuritaire et la détérioration des relations diplomatiques entre les 2 Etats.

#### **4.2.3 Recours aux services de Resacoop**

Le contact a été maintenu avec le groupement d'intérêt public (GIP) [RESACOOOP](#), outil régional d'aide au développement de la coopération internationale. A ce titre, le président a suivi une formation en ligne (module « *budget et financement* » du cycle conduite de projet) et une chargée d'affaires de Resacoop nous assisté lors du montage d'un dossier de demande de financement auprès de l'agence micro-projets de La Guilde (déposé en septembre 2025).

#### **4.2.4 Recherche de financement**

En septembre 2025, une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence micro-projets de La Guilde ; celle-ci portait sur un projet « Eau potable et assainissement à l'école de Zipèlin ». Plus de détails au paragraphe 5.3 du présent document.

L'ABL, qui a changé de bureau exécutif en 2025, s'est de nouveau engagée à contribuer financièrement et matériellement au partenariat avec AFOCSI.



Une demande de subvention pour le projet « Eau potable et assainissement à l'école de Zipèlin » a été déposée fin novembre 2025 auprès de la Ville de Mions (réponse attendue début 2026).

Un appel à dons a été lancé lors de la diffusion de l'infolettre n°9 en novembre 2025 et une campagne spécifique sur le projet « ANP Zipèlin » a été lancée via Hello Asso dans la première quinzaine de décembre. Comme constaté au paragraphe 2, le volume de dons a fortement diminué en 2025.

Lors du CA de décembre, les administrateurs ont convenu de la nécessité de diversifier les sources de financement potentiel, notamment à partir du site « appels à projets » de RESACOOOP : [RESACOOOP appel-projet](#).

#### **4.2.5 Autres contacts**

Mamadou Seck, bibliothécaire en retraite, nous a assisté toute l'année 2025 en tant que personne ressource pour LMDO, concernant la bibliothèque Zoodo ; il en a intégré le comité de pilotage.

Lors de la formation évoquée plus haut (cf. §423), le président a noué un contact avec Jérôme Yaogo, jeune étudiant burkinabè intéressé par le développement et l'humanitaire en général et nos activités en particulier. Résident à Koudougou, mais pouvant se déplacer à Ouaga, celui-ci a accepté d'assurer bénévolement une fonction de correspondant local de LMDO.

Après deux années infructueuses pour cause de bilan comptable déficitaire, une nouvelle demande de dons de chaussures de foot a été adressée, le 16 décembre 2025, à la direction des deux magasins « Intersport » de Montauban.

Patrick Savary a effectué une mission au Burkina pour le compte de l'ONG « Experts Solidaires » du 24 octobre au 2 novembre 2025. Il a rencontré nos partenaires actuels et visité les locaux du centre de ressource Zoodo. Ses rencontres avec les représentants d'AFOCSI et ceux de l'ANP Zipèlin ont fait l'objet de deux comptes-rendus qui ont été transmis aux administrateurs en amont de la dernière réunion du conseil d'administration qui s'est tenu le 20 décembre 2025 (voir les points 5.1 et 5.3 ci-après).

### **4.3 Outils de communication**

#### **4.3.1 Alimentation du site internet LMDO**

Le site internet public (<https://lmdoes.fr/>) mis en place fin 2023 est opérationnel.

La page relative aux actualités est régulièrement mise à jour pour relater les principaux événements concernant directement ou indirectement LMDO.

#### **4.3.2 Publication d'infolettres**

La lettre d'information numéro n°9 est sortie en novembre 2025 et a été diffusée à la mi-novembre 2025 avec demande d'appui financier pour l'ensemble de nos activités. Elle a été élaborée et diffusée avec l'outil *Brevo*, bien adapté à ce type de communication.

Début décembre une campagne de don intitulée « Aidez les élèves de l'école de Zipèlin au Burkina Faso » a été lancée sur la plate-forme Hello Asso avec peu de succès (90€ collectés).

#### **4.3.3 Dispositif d'assistance pour optimiser notre communication**

Fin 2024, nous avons été retenus à un dispositif mis en place par RESACOOOP avec l'université de Lyon II pour aider les associations d'Auvergne Rhône Alpes intervenant à l'international à améliorer leur communication.



Dans ce cadre, 6 étudiantes en 3<sup>e</sup> année de licence information communication de l'institut de la communication de Lyon II (ICOM) ont travaillé sur les sujets convenus d'un commun accord :

- Audit de nos outils actuels et propositions d'amélioration
- Mise en place d'un outil de communication interne pour les instances de LMDO
- Stratégie et outils de communication autour de la bibliothèque Zodo.

Les conclusions de ce travail ont été rendues en avril 2025. Elles comprenaient des propositions d'amélioration de notre site Internet, des conseils pour rendre plus attractives nos infolettres et une nouvelle charte graphique et un nouveau logo.

L'infolettre n° 9 diffusée à la mi-novembre a pris en compte ces conseils et le site Internet a été réorganisé et toiletté sur la base des conclusions de ce travail.

Concernant la communication interne à l'asso », l'outil proposé (Slack) n'a pas encore été mis en œuvre ni même testé ; nous partageons les fichiers sur Google drive et communiquons par mel et visioconférences sous Microsoft Teams.

Concernant les réseaux sociaux, un compte Facebook de l'association LMDO a été créé, et est actif. S'il suscite un certain intérêt, essentiellement au Burkina, il n'a pas permis pour l'instant de nouer des contacts avec des soutiens potentiels (sportifs professionnels notamment), comme espéré.

## **5 Actions conduites en 2025**

### ***5.1 Partenariat avec AFOCSI***

#### **5.1.1 Reconduction du partenariat et gouvernance**

Comme décidé d'un commun accord début 2024, le partenariat, conclu initialement en juillet 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable, a été reconduit jusqu'en juillet 2027.

Depuis le 5 octobre 2024, un seul comité de pilotage suit le partenariat et la bibliothèque Zodo.

Le COPIL du 9 juillet 2025 a acté l'intégration de l'Association des Burkinabé de Lyon (ABL) dans le partenariat. Les actes attestant de ce partenariat doivent être adaptés juridiquement par avenant ou nouvelle convention selon proposition de nos juristes (en attente).

Les échanges entre membres du comité de suivi se sont poursuivis sur le groupe whatsapp en fonction de l'actualité et de l'évolution des activités, complétés en tant que de besoin par des points téléphoniques entre présidents.

#### **5.1.2 Programme d'activités générales 2025**

##### **Appui aux actions de soutien scolaire**

Notre action a été reconduite sous les formes habituelles, à savoir

- une contribution à la dotation en fournitures scolaires de tous les « pensionnaires » d'AFOCSI (94),
- des bourses d'études pour des orphelins et autres élèves nécessiteux,
- et la prise en charge de cours de préparation aux examens pour ceux scolarisés en classe de Terminale et 3<sup>ème</sup>.

Les cours d'appui ont été dispensés au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 par des enseignants vacataires dans les locaux de la bibliothèque ; sur les 20 élèves concernés, 8 sur 11 (73%) ont eu le baccalauréat et 6



sur 9 (66%) le brevet. A comparer avec les taux de réussite au niveau national qui sont de 56.61% de réussite pour le bac et de 48.23% pour le brevet.

Les fournitures et les bourses ont été remises à leur bénéficiaires lors de la journée de clôture de l'année scolaire et sportive d'AFOCSI, organisée cette année le 16 août 2025. Notre correspondant local Jérôme Yaogo y a représenté LMDO.

### **5.1.3 Projet ZODO 2 \_ Consolidation de la bibliothèque**

#### **5.1.3.1 Suite et fin du projet Zodo 2**

Après avoir procédé à l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment en fin d'année 2024, les acquisitions de matériel et d'équipements ainsi que la formation des encadreurs ont été réalisées au premier trimestre 2025.

Puis les activités prévues ont été progressivement mises en œuvre ;

- Accueil petite enfance comprenant l'éveil à la lecture, des animations et des camps de lectures à partir du mois de mai 2025,
- Séances d'aérobic et autres activités sportives de type gymnastique démarrée dès le mois de mai 2025
- Service photocopie ouvert aux personnes extérieures. En octobre ce service était relativement peu utilisé par les personnes extérieures à la bibliothèque.
- Séances de projection vidéo pour retransmission d'évènement sportifs, culturels ou sociétaux : le démarrage avait été reporté en fin d'année 2025 pour cause de sécurisation jugée insuffisante du local et de surcharge de travail pour les membres d'AFOCSI ; à ce jour cela n'a pas démarré.

Le projet a été clôturé en octobre 2025 et a fait l'objet d'un rapport d'exécution et d'un bilan financier qui restent à valider par le COPIL (budget exécuté à 99%). Un rapport d'exécution du projet avait été rédigé et transmis à la ville de Lyon, à sa demande, le 15 octobre 2025.

#### **5.1.3.2 Fonctionnement général de ZODO**

A ce jour aucun retour chiffré sur la fréquentation de la bibliothèque ni sur le nombre d'ouvrages disponibles au prêt ne sont disponibles. Comme indiqué dans les différentes instances de pilotage du partenariat, un outil de gestion de la bibliothèque existe et a été mis à disposition gratuitement, grâce à M.Seck. Si les livres ont été étiquetés il reste à les enregistrer dans ce logiciel.

Lors du dernier COPIL de suivi du partenariat AFOCSI/ABL/LMDO les partenaires ont insisté sur la nécessité de mettre en œuvre cet outil de gestion. La présence de Mamadou Seck à Ouagadougou du 23 janvier au début du mois de février pourrait être l'occasion d'avancer sur ce sujet. AFOCSI est informée de ce passage de MS à Ouagadougou et des rdv devaient être pris directement entre les personnes concernées.

Au-delà de l'activité bibliothèque, nous devons déplorer le même manque d'information sur le suivi notamment financier des autres activités mises en place dans le cadre du projet Zodo 2 dont c'était l'objectif principal.

Le conseil d'administration de LMDO qui s'est déroulé le 20 décembre 2025 s'est unanimement prononcé sur le fait qu'il fallait qu'AFOCSI consolide le fonctionnement de la bibliothèque et du centre de ressources Zodo et en rende compte au comité de suivi avant d'engager de nouveaux projets.



- La gestion de la bibliothèque doit être opérationnelle et pouvoir faire l'objet d'un rendu compte régulier auprès des financeurs,
- Les rapports d'activités et financiers de l'association doivent être fournis chaque année avec le même objectif de rendu auprès des partenaires.
- Cependant, le CA a approuvé par anticipation le financement des activités liées au soutien scolaire que nous jugeons prioritaires depuis le début de notre partenariat.

#### **5.1.4 Nouveaux projets AFOCSI**

En fin d'année, deux projets nous ont été proposés par le président d'AFOCSI « *Corps, esprit et écrans : agir autrement pour une jeunesse équilibrée* » et « *Changement climatique ; jeunesse verte et engagée* ». Le CA, en première analyse, considère que la complexité de ses projets, par ailleurs très intéressants, ne permet pas à LMDO de s'engager à les soutenir sans une réflexion approfondie. Au delà de l'incompatibilité avec notre capacité financière actuelle, et bien que l'équipe d'AFOCSI soit très motivée et bénéficie du soutien de plusieurs parents d'élèves fortement impliqués, nous nous interrogeons sur la multiplication des actions et la diversification des thématiques, et le risque de dispersion des moyens humains disponibles au sein de notre partenaire.

Par ailleurs, Charlotte Milogo (membre de l'équipe féminine du Burkina Faso et de l'équipe d'encadrement d'AFOCSI) travaille depuis quelques mois sur un projet visant à créer une structure d'accompagnement des jeunes filles (8 – 10ans) dans leurs études et leur insertion sociale.

En collaboration avec Amélie (membre active de LMDO) elles rédigent ce projet avec un objectif de démarrage à la rentrée scolaire 2026. Elles envisagent de solliciter LMDO sur ce sujet.

Avant de pouvoir se positionner sur ce projet, le CA a demandé de disposer d'une note descriptive et d'un budget pour ce projet « *filles* ». Il faudrait également que le rôle d'AFOCSI et l'attente vis-à-vis de LMDO soit clarifiés.

En conclusion la consolidation de la bibliothèque et du centre de ressource ZODO est la priorité de l'année 2026.

#### **5.2 Informations sur Pibsé**

Le contact a été repris avec les bénéficiaires de notre projet fondateur au quartier Silmissen de Pibsé, à travers le groupe whatsapp incluant notre point focal sur place et la directrice de l'école. Nous avons en effet eu le plaisir d'être informé (par le directeur de l'école de Zipèlin !) que le village de Pibsé et son école ont été récompensés lors de la journée de « Promotion des champs et jardins scolaires » mise en œuvre par le Ministère chargé de l'enseignement de base.

C'est en effet ce village de Pibsé, dans la province du Bazèga, que le Ministère chargé de l'enseignement de base avait choisi pour tenir, le 5 novembre 2025, la cérémonie officielle de « lancement des opérations de récolte des champs scolaires et de démarrage des activités des jardins scolaires », présidée par le Ministre Mr Dingara.

Une belle reconnaissance pour la Directrice Mme Eugénie Nacoulma, les enseignants et la communauté éducative de l'école, que nous avons félicités. Leurs efforts et initiatives pour exploiter et valoriser le jardin, créé en 2020 à l'initiative de son prédécesseur Mr Yahayia Compaore, sont ainsi récompensés.



C'est également une reconnaissance indirecte pour notre appui et celui du CEAS (même si nous ne sommes jamais cités) à la réalisation de ce jardin. L'information a été mise en ligne sur le site sous la rubrique « actualités »).

### **5.3 Partenariat avec l'Association Nebnooma pour la Patrie (ANP) de Zipèlin**

#### **5.3.1 Convention et mise en œuvre du partenariat**

La convention de partenariat entre l'association « Les Margouillats de Ouaga » et l'association Nebnooma pour la Patrie (ANP) de Zipèlin a été signée le 28 janvier 2025. L'objectif général du partenariat est de « contribuer à l'atteinte par l'ANP de ses objectifs de promotion de l'éducation et de la culture, et de favoriser la pérennité de ses actions au bénéfice des enfants et des jeunes de Zipèlin ». Le comité de pilotage (COFIL) est présidé par l'ANP et le secrétariat est assuré par LMDO.

Le COFIL du 27 janvier a acté, le plan d'action priorisé pour l'année 2025 et le principe de sollicitation de l'Agence micro-projet de la Guilde.

#### **5.3.2 Elaboration du projet pour 2025**

Après débat et validation au sein des instances de LMDO et en accord avec l'ANP le principe d'une mission préalable « Diagnostic et évaluation des besoins de l'école primaire de Zipèlin » a été acté et ce travail a été confié au bureau d'études SEMI de Ouagadougou.

L'étude s'est déroulée entre avril et juillet 2025 et a fait l'objet d'un rapport à la fin du mois de juillet 2025. Sur la base des conclusions de ce rapport un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'agence micro-projet de la Guilde le 15 septembre 2025.

Lors d'une visite effectuée par Patrick Savary au Burkina, une rencontre avec les représentants de l'ANP et des membres de la communauté scolaire de Zipèlin eu lieu le 29/10/2025.

Il en ressort que le projet déposé auprès de la Guilde devra être réexaminé, au vu des besoins les plus urgents. Le volet « assainissement eaux usées / excreta » devrait être augmenté et ceux des volets « Eau potable » et « Formation et sensibilisation » réduit. Des travaux de réparation urgente des équipements de pompage ont en effet pu être réalisés entretemps à l'initiative du directeur et de la communauté scolaire en lien avec la commune de Zipèlin.

Le résultat, négatif, de l'appel à projet auprès de la Guilde nous a été communiqué en décembre 2025. Il est essentiellement lié à des insuffisances sur le dimensionnement, la viabilité du projet et son évaluation ; cependant il n'aurait de toute façon pas été retenu du fait du blocage à nouveau des financements de l'Agence Française de Développement » (AFD) vers des projets localisés au Burkina Faso.

Cette décision nous prive de ressources pour soutenir le projet de l'ANP qui va devoir être revu en termes de priorités en relation avec les fonds disponibles, et/ou présenté à d'autres bailleurs à qui sont à identifier.

## **6 Remerciements**

En conclusion de ce rapport d'activités pour l'année 2025, nous souhaitons remercier les personnes morales et physiques sans lesquelles cette aventure associative n'aurait pu se poursuivre. Il s'agit :

- en premier lieu, l'ensemble des membres de LMDO pour leur ré-adhésion spontanée, et plus particulièrement,



- les administrateurs et autres membres actifs particulièrement impliqués dans le fonctionnement de l'association et de ses instances et outils, ainsi que dans l'initiation et le suivi des différents projets,
- les membres bienfaiteurs pour leur soutien financier,
- de nos autres donateurs, pour leur appui spontané ou en réponse à nos appels à dons,
- de Mamadou Seck, bibliothécaire en retraite, pour sa disponibilité, ses conseils en matière de gestion et d'organisation de la bibliothèque, et son engagement dans la collecte d'ouvrages et de matériels pour celle-ci,
- de Jérôme Yaogo pour son intérêt pour nos actions et sa disponibilité pour nous représenter localement auprès de nos partenaires,
- des étudiantes de l'ICOM et leurs encadrants pour le travail d'analyse de notre communication et les propositions d'amélioration qui ont été faites,
- de Philippe Di Loreto (Grand Lyon), pour sa disponibilité et l'intérêt constant porté à nos activités.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement au Burkina

- nos partenaires d'AFOCSI pour leur engagement dans le partenariat et la bonne conduite des actions menées dans ce cadre, ainsi que pour leur grande disponibilité pour échanger et nous rendre compte de l'utilisation de notre appui,
- Mr Jean Baptiste Tapsoba, Président de l'ANP Nebnooma de Zipèlin, ses collaborateurs au sein du comité directeur, et Mr Issa Demyan, directeur de l'école de ce village pour la qualité des échanges initiés et leur réactivité à nous fournir les informations demandées,
- Madame Eugénie Nacoulma, directrice de l'école de Pibsé, et Amidou Ouedraogo « point focal LMDO » à Pibsé pour leur disponibilité et leur réactivité pour maintenir le contact avec le village de Pibsé.

\* \* \* \* \*